

Conditions Générales de Vente

Désignation

La société ENJEU DEVELOPPEMENT désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 670 chemin des Laugiers 83210 SOLLIES-PONT.

ENJEU DEVELOPPEMENT met en place et dispense des formations aux particuliers et aux personnes morales, en inter et intra entreprises sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat, en individuel ou en collectif, en présentiel ou en e-learning.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de la société ENJEU DEVELOPPEMENT
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société ENJEU DEVELOPPEMENT pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société ENJEU DEVELOPPEMENT s'engage à fournir un devis, un contrat ou une convention de formation au client. Ce dernier est tenu d'en retourner à la société un exemplaire renseigné, daté et signé.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la société ENJEU DEVELOPPEMENT, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont exonérés de TVA. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation. Si un acompte est demandé, celui-ci sera indiqué sur la convention de formation, ainsi que les modalités de paiement.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société ENJEU DEVELOPPEMENT ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'organisme de formation se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler le stage si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique et informe alors l'entreprise dans les délais les plus brefs.

Toute annulation par le bénéficiaire doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse enjeudeveloppement@gmail.com ou par courrier recommandé au siège de ENJEU DEVELOPPEMENT.

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

En cas d'inexécution de la prestation de formation après le début de celle-ci, du fait du stagiaire ou de l'entreprise cocontractante, et en dehors d'un cas de force majeure (cause irrésistible et imprévisible), 100 % du coût de la formation restera due à l'organisme de formation.

Le coût de la formation ne pourra alors pas faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 15 jours avant la date de la formation.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la société ENJEU DEVELOPPEMENT ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail ou par courrier.

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société ENJEU DEVELOPPEMENT sont utiles pour le traitement de l'inscription et du dossier de formation. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Le client est informé qu'afin d'assurer le suivi de son dossier, l'organisme de formation utilise le système Form.dev où les Données Personnelles peuvent être stockées. Form.dev ne fait, néanmoins, aucune utilisation des Données Personnelles.

Dans le cadre de la formation à distance, le stagiaire et le client sont informé qu'afin d'assurer la prestation de formation, l'organisme de formation peut utiliser les systèmes suivants :

- Microsoft Team
- Zoom
- 360 learning
- Onlineformapro
- La plateforme de signature Bienvenue Formation

Où les Données Personnelles peuvent être stockées.

En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'organisme de formation s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du stagiaire, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société ENJEU DEVELOPPEMENT et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Toulon.